

Affichée et publiée le 23 septembre 2024

VU la Loi n°2019-1461 du 27 Décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique.

VU l'Ordonnance n° 2021-1310 du 7 Octobre 2021 portant nouvelles règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conversation des actes des collectivités.

VU les articles L2121-25 et L 2121- 26 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

LISTE DE DIFFUSION

Conformément à l'article L2121-25 du CGCT, veuillez trouver ci-dessous la liste des délibérations examinées par le CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES lors de sa séance du : **18 septembre 2024**

N°94/2024 Approbation du procès-verbal-séance du 10 juillet 2024 – **Approuvé à l'unanimité**

N°95/2024 -Approbation de l'ordre du jour -séance du 18 septembre 2024- **Approuvé à l'unanimité**

I – ADMINISTRATION GENERALE

N°96/2024 - Présentation du rapport d'activités 2023 de la Communauté de Communes – **Prend acte à l'unanimité**

N°97/2024 - Convention de coopération pour la mise en œuvre d'un Observatoire de l'Economie Territoriale avec l'ADACL. – **Approuvé à l'unanimité**

N°98/2024 - Désignation des membres du Comité de programmation Leader Haute Lande Armagnac – collège privé – **Approuvé à l'unanimité**

II – FINANCES

N°99/2024 - MODIFICATION la délibération 76/2023 - Carte Achat Public avec la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou Charente – **Approuvé à l'unanimité**

N°100/2024 - Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) 2024 – **Approuvé à l'unanimité**

N°101/2024 - Cotisation CAUE 40 – **Approuvé à l'unanimité**

N°102/2024 - Garantie Emprunts - ENEAL pour construction Résidence Autonomie – **Approuvé à l'unanimité**

N°103/2024 - Attribution de subvention à l'association AIGA VIVA – JOURNEE GASCONNE – **Approuvé à l'unanimité**

N°104/2024 - Attribution de subvention 2024 pour le Twirling Club de Morcenx-la-Nouvelle
– **Approuvé à l'unanimité**

N°105/2024 - Attribution d'une subvention pour la rénovation du cinéma de Morcenx-la-Nouvelle. – **Approuvé à l'unanimité**

INFORMATIONS – QUESTIONS DIVERSES

- Décision N° 07/2024 : DIA sur les communes de Morcenx-la-Nouvelle et Onesse Laharie
- Décision N° 08/2024 : DIA sur les communes de Morcenx-la-Nouvelle et Ygos Saint Saturnin.
- Décision N°09/2024 : DIA sur les communes de Morcenx-la-Nouvelle-Arengosse-Ygos Saint Saturnin-Onesse-Laharie-Lesperon.

Les délibérations sont à votre disposition sur le site internet du Pays morcenais et sur papier dans les bureaux.

Siège : 16 place Léo Bouyssou - BP 66 - 40110 Morcenx-la-Nouvelle
Tél.: 05 58 04 14 15 Mél : contact@paysmorcenais.fr
www.paysmorcenais.fr